

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE D'ARTISTES MAISON DU PATRIMOINE



CARRÉ
d'Arts



MAISON DU PATRIMOINE - François Flohic
251 Corniche des îles Paul Ricard - Le Brusac
83140 Six-Fours-les-Plages



Résidence d'artistes

Atelier Marzena Nowak



Atelier Lauren Coullard

Dans le cadre de sa programmation artistique et culturelle, la ville de Six-Fours-les-Plages a le plaisir de vous présenter sa résidence d'artistes mise en place à la Maison du Patrimoine François Flohic.

Cette résidence a pour objectif principal de soutenir et dynamiser la création artistique, tout en développant ateliers et rencontres avec le public.

La ville met à disposition des artistes un espace de travail et un studio d'hébergement situés au cœur d'un environnement inspirant, face à la mer Méditerranée.

Elle offre également une participation financière, sur une période de 30 jours maximum, pour permettre la réalisation de leurs projets.



Présentation



Atelier Laura Lafon ©Matthieu Chatonnier



Atelier Lauren Coullard

Emblème de la ville de Six-Fours, l'imposante bâtisse s'érige comme un phare à l'entrée de la lagune du Brusç, avec vue sur le port, la presqu'île du Gaou et l'île des Embiez.

Sa situation géographique, en plein cœur d'une zone protégée « Natura 2000 » d'une beauté remarquable, suscite l'intérêt scientifique, notamment par la présence d'herbiers de posidonies.

Cette nature préservée offre un calme exceptionnel et un cadre idéal pour développer toutes formes de créativité.

La Maison du Patrimoine est partagée en trois espaces : un lieu d'exposition depuis 1980, un atelier et un appartement réservés aux artistes en résidence.

Dans le jardin, un amphithéâtre accueille des représentations théâtrales et musicales.

Atelier

Les artistes en résidence bénéficient d'un espace de travail de plus de 90 m², avec une hauteur sous-plafond de 2m80.

L'équipe du Carré d'Arts reste à leur écoute, les accompagne dans leurs projets et lors d'interventions avec le public.

Des temps de partage, rencontres, ateliers sont à prévoir par les artistes en résidence.

Les artistes sont par ailleurs tenus de se procurer matériel et outils nécessaires à la réalisation de leurs œuvres.

Sortie d'atelier Célia Cassai



Atelier Élizabéth Creseveur



Atelier Valentin Martre



Admission

Un appel à candidature est ouvert à tous les artistes plasticiens.

Ils doivent justifier d'un numéro Siret, ou d'un équivalent pour les artistes étrangers, qui leur permet d'établir une facture.

Les artistes doivent être en règle avec les services fiscaux et sociaux.

Dès l'arrivée, une convention de résidence liant l'artiste et la structure d'accueil est signée.

Sortie d'atelier Enzo Roulleau-Bret



Atelier Christian Kosmas-Mayer



Atelier Lou Rat-Fischer



S'ensuivent un état des lieux et la remise d'un chèque de caution d'un montant de 500 euros à l'ordre du Trésor Public. Ce chèque n'est pas encaissé, sauf s'il est constaté des dégradations au sein de l'atelier ou de l'appartement au moment de l'état des lieux de sortie.

La ville de Six-Fours s'engage à attribuer à chacun des artistes retenus une bourse de résidence à hauteur de 44€ par jour soit 1320€ pour 30 jours.

Modalités de Candidature

Envoyez votre dossier de candidature à l'adresse
carredarts@6fours.fr

Joindre :

- CV retraçant le parcours et les formations
- note d'intention synthétique (1 page maximum)
pertinence du projet, volonté de travail en lien avec l'environnement local,
proposition d'atelier avec le public...
- portfolio à jour (10 pages maximum)
- coordonnées, adresse postale, courriel, numéro de téléphone
- N°Siret/ APE/ Licence
- réseaux sociaux, sites internet, facebook, instagram...

Indiquer vos disponibilités en fonction du calendrier des résidences 2026.
(merci d'indiquer plusieurs créneaux par ordre de préférence).

Les fichiers demandés doivent être envoyés sous un seul document au format PDF. Les dossiers ne remplissant pas les conditions évoquées ne seront pas étudiés.
Si votre dossier excède 20 mo, merci de nous le faire passer via la plateforme Swisstransfer.

Un accusé de réception vous sera envoyé dès réception de votre candidature.
Sans retour de notre part sous huitaine, merci de nous contacter.

Calendrier des résidences 2026

Date limite des candidatures
lundi 15 septembre 2025 inclus

Annonce des résultats
Au plus tard le vendredi 31 octobre 2025

Créneaux proposés pour les résidences 2026

- mardi 31 mars au mercredi 29 avril
- mardi 12 mai au mercredi 10 juin
- mardi 23 juin au mercredi 22 juillet
- mardi 6 octobre au mercredi 4 novembre
- mardi 17 novembre au mercredi 16 décembre

Contacts

Maison du Cygne
04 94 10 49 90

Maison du Patrimoine
04 94 74 96 43